

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
01/12/2023

Date d'affichage
07/12/2023

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 17

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 06 décembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, LANDAIS Fabienne, JALLU Yann

ABSENTS : Néant

POUVOIR : JALLU Yann donne pouvoir à Guy LE GONIDEC, LANDAIS Fabienne, donne pouvoir à Pascal HERVÉ

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 05-12-2023 – Terrain Multisports – Approbation du projet et du plan de financement prévisionnel

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, que dans lors des différentes concertations réalisées ces dernières années les participants relevaient régulièrement le manque d'un équipement sportif en cœur de bourg.

Ce constat a été partagé par les membres du conseil lors d'échanges durant la séance de novembre durant laquelle l'éventualité d'un aménagement d'un terrain multisport sur un espace municipal a été abordée.

Depuis la dernière réunion du conseil municipal des contacts ont été pris afin de faire chiffrer un tel équipement et vérifier les capacités de financement tout comme le cadre réglementaire.

Une installation de ce type nécessitera l'obtention d'une autorisation d'urbanisme sous la forme d'un permis d'aménager. Le service des Bâtiments de France a été informé du projet et a émis ses remarques qui seront ainsi prises en compte.

Au niveau financier, le projet est estimé à 66 300€ HT, y compris les travaux d'aménagement préalable du terrain.

Monsieur le Maire précise que l'estimation a été réalisée sur la base de devis auprès d'entreprises pouvant réaliser ce type de travaux mais que considérant le montant du projet une consultation élargie d'entreprises sera nécessaire.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

Approuve le projet de « terrain multisports » présenté par monsieur le Maire

Approuve le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND



Le Maire

Pascal HERVÉ

